



Túñá

Revue Langues, Littératures,
Arts et Culture (2LAC)
Vol. 001, N° 01

**Actes du colloque scientifique international
sur les langues maternelles tenu
les 20, 21 & 22 février 2024
à l'Université de Kara**

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : revue-tinga.com

Contacts : (+228)92181969 / 90007145 / 90122337

Tiɲá

ISSN : 3078-3992

***Revue Langues, Littératures, Arts et
Culture (2LAC)***

NUMERO SPECIAL

**ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES
MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A
L'UNIVERSITE DE KARA**

VOLUME 001, N° 01

**Thème général du colloque : *Langues maternelles :
terrains, méthodes et enjeux***

Revue semestrielle multilingue

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : revue-tinga.com

Contacts : (+228) 92181969 / 90007145 / 90122337

Kara-TOGO

Editorial de la revue

La revue Tíńǎ est une initiative du Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD), une structure de recherche affiliée à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'université de Kara (Togo) et dont les principaux axes sont, entre autres, les langues au service du développement, les littératures, civilisations et environnement, la linguistique et les disciplines connexes.

Tíńǎ ("étoile" en langue kabiyè), est le symbole de la lumière, celle de la connaissance.

Le but de la revue Tíńǎ est de recevoir, faire évaluer par les pairs et publier des articles scientifiques d'une originalité avérée, en version imprimée et plus tard, en version numérique.

Les disciplines couvertes par les publications de la revue Tíńǎ sont, entre autres :

- les langues ;
- la littérature ;
- la linguistique et les disciplines connexes ;
- les arts et communication ;
- la culture.

Les parutions sont semestrielles, soit deux numéros par an, notamment en juin et décembre de chaque année. Des numéros spéciaux sont possibles si nécessaire.

Avant d'être publié, tout article est préalablement soumis au logiciel anti-plagiat. A cet effet, aucun article ne peut être publié si son taux de plagiat est supérieur à 20%.

Les publications de la revue Tíńǎ sont conformes aux dispositions du CAMES en la matière, notamment les normes éditoriales adoptées à Bamako en 2016.

Kara, le 13 septembre 2024

Professeur Laré KANTCHOA,

Directeur scientifique de la revue Tíńǎ

Contacts : (+228)90007145 ;

e-mail : lkantchoa@yahoo.fr

Administration de la revue

✓ Comité de rédaction

Directeur scientifique : Pr Laré KANTCHOA
(+228) 90007145

Directeur de publication : Dr Komi KPATCHA (Maître de Conférences)
(+228) 90271980

Rédacteur en chef : Dr Mimboabe BAKPA (Maître de Conférences)
(+228) 90994849

Secrétariat

Dr Essobozouwè AWIZOBA ((+228) 92181969)

Dr Assolissim HALOUBIYOU

Dr Yao TCHENDO

Dr Yoma TAKOUGNADI

Dr Djahéma GAWA ((+228) 90122337) / 99438983

M. Essoron AGNALA (secrétaire principal de la FLESH)

Mlle Essossolim ABOH

M. Essomanam ALALI

✓ Comité de gestion

Pr Padabô KADOUZA, Doyen de la FLESH, université de Kara

Dr Balaïbaou KASSAN (Maître de Conférences), Directrice du Laboratoire

Dr Kemealo ADOKI (Maître-Assistante), Rapporteur du Laboratoire

Dr Tchilabalo ADI (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Dr Mawaya TAKAO (Maître de Conférences), membre du laboratoire

Dr Bawa KAMMANPOAL (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Mme Maguema BILAO, comptable de la FLESH.

Comité scientifique et de lecture

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlipe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;
Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Musanji N’GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne-
Bordeaux 3 ;
Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;
Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Fasso ;
Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Yentougle MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Gnabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Comité d'organisation du colloque sur les langues maternelles

Président

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Vice-président

Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

Membres

Professeur Tchaa PALI

Professeur Boussanlègue TCHABLE

Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences

Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences

Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences

Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences

Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences

Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences

Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences

Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences

Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences

Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant

Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant

Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant

Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant

Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante

Madame Djahéma GAWA, Maître assistante

Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant Monsieur

Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant

Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal

Madame Mazalo TCHODIE, Comptable

Madame Amavi Mawussinou ADIBOLO, Secrétaire

Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

Normes rédactionnelles de la revue Tíúǵá

La revue Tíúǵá reçoit pour publication des contributions originales envoyées en version Word à l'adresse : tiingalald@gmail.com

✓ **Informations sur le ou (les) contributeur(s)** (à la première page (en haut et centré)) :

NOM et prénom(s) de l'auteur ou des auteurs (le nom est en lettres capitales)

Institution d'appartenance (Université, Grande, Ecole, Institut, etc.)

Contact téléphonique :

E-mail :

✓ **Présentation des contributions**

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,15 pour le reste du texte.

Les soulignement et mise en gras de quelque caractère que ce soit, dans le texte, ne sont pas acceptés.

✓ **Structure de l'article**

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du sujet, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), développement articulé, conclusion, bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : titre, prénom et nom de l'auteur, institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, introduction, méthodologie, résultats et discussion, conclusion, bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur

(année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

N.B. : Lorsqu'une citation provient d'une source Internet dont l'auteur est connu, le principe de présentation des sources dans le texte s'applique, à la différence qu'il n'y a pas d'indication de page. Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, cette source se place en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

✓ **Tableaux, schémas et illustrations**

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

✓ **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Sources internet avec auteur(s)

Pour les sources internet ou électroniques, les mêmes dispositions relatives à une source bibliographique s'appliquent, à la différence qu'il faut y ajouter le site web, le jour, le mois, et l'année de consultation entre parenthèses, à la fin.

Exemple :

TOPPE Eckra Lath, 2013, «Le personnage de cinéma. Entre masque, transfert et vérité historique», *Cadrage, Première revue en ligne universitaire française de cinéma*, CNIL1014575 / ISSN 1776-2928, www.cadrage.net, (23.11.2015).

Sources internet sans auteur

Une source internet sans auteur se présente comme suit :

« Titre du document » entre guillemets, année de parution, site web, date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

« Was ist Kultur? Einführung und Denkanstöße », 2018, file:///C:/Users/hp/Documents/DOSSIER%20ARTICLES/DOSSIER%208_Interkulturalität_Grenzen/Was_ist_Kultur, (23.01.2018).

Remarques :

Lorsqu'il y a 2 auteurs, leurs noms sont séparés par la conjonction de coordination « et ». Lorsqu'il y a plus de trois (3) auteurs, il ne faut mentionner que le nom du premier auteur apparaissant sur le document suivi de la mention « *et al.* ».

N.B. : seules les références des documents cités dans le texte apparaissent, par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur (s'il y en a plusieurs) dans la bibliographie, à la fin de la contribution.

SOMMAIRE

Linguistique descriptive.....	1
Les processus morphophonologiques intervenant dans la création des numéraux en ifè .	2
ABALO YOKOU Yawa	2
La morphologie verbale du baatonum	17
HAKIBOU Abdoulaye.....	17
Étude morphosyntaxique comparée des déictiques de l’ewegbe parlé à notsé et du wacigbe de vogan	31
KOGNANOU Edah Gaméfio Géorges	31
Analyse morphosémantique de la terminologie brassicole du “cúkúdí” chez les kabiyèrba (Togo).....	49
N’ZONOU Palakibani	49
Linguistique appliquée.....	66
Etude morphosémantique des termes relatifs aux dermatoses en kabiyè.....	67
ALAI Mamayou	67
Mouzou Palakyém (MC).....	67
Problématique de la graphie des anthroponymes kabiyè contenant les sons ɪ, v et ɔ	81
ALASSANI Essowè	81
KASSAN Balaïbaou (M.C.).....	81
Valorisation des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire	91
ATTA Koffi Éric	91
Quelles normes grammaticales pour l’instrumentalisation et l’introduction du kabiyè dans le système formel ?.....	107

Actes du colloque sur les langues maternelles	
AWIZOBA Essobozouwè	107
Les « kpègjēná » ou les rachetés de la mort : une étude anthroponymique	127
BAKPA Mimboabe	127
PONTI Yendouyamin.....	127
Terminologie de la musique nawdm-français	145
BANORGA Biliba	145
Medias en langues beninoises et promotion/valorisation des langues nationales : un tandem.....	169
BONOU-GBO Zakiath.....	169
AYENA Maurel	169
Le conte africain et les interférences linguistiques : jeux et enjeux dans Le Pagne noir de Bernard Dadié.....	181
BONY Yao Charles.....	181
Décryptage linguistique de l'insulte dans le chant nawda: une approche sociolinguistique	191
GAWA Djahéma.....	191
Langue des signes, langue maternelle et personne en situation de surdité	203
GBOGBOU Abraham	203
<i>Oxó et gbè</i> : recherche-action pour la mise en place d'une terminologie des sciences du langage et de la communication en gungbè, langue Kwa du Bénin	219
LIGAN Dossou Charles	219
L'impact des langues nationales dans le système éducatif formel burkinabè	237
OUEDRAOGO K. Christine	237
Lire et écrire moba : privilège et nécessité au sein d'une société en perte de repère.....	249

SAMPOUMA Nassalénga,.....	249
L’usage de la virgule dans les réseaux sociaux, une feinte discursive à l’ivoirienne.....	263
N’GOLO KONE Siongo	263
Les langues maternelles togolaises à l’école de l’anglais, langue de communication internationale pour un développement durable	279
TARNO Akponi	279
Analyse sémiotique des structures de fraternité, de sororité et d’adelphité chez les Baatambu	293
ZIME YERIMA Idrissou	293
Littératures	311
Women’s Socio-cultural Identity and Contemporary Challenges: An Appraisal of Buchi Emecheta’s <i>The Slave Girl</i>	312
ADOKI Kemealo	312
<i>Les eaux boueuses de kadiogo de Frédéric Pacéré Titinga ou la quête d’une identité linguistique aliénée.....</i>	327
CAMARA Modibo Stanislas	327
Pédagogie et didactique des langues maternelles au prisme des contes ivoiriens.....	339
SENY Ehouman Dibié Besmez.....	339
KOUAKOU Brigitte Charleine Bosson épouse BARRAU	339
Le statut avunculaire dans les paroles littéraires kabiye	353
TCHENDO Yao	353

LINGUISTIQUE APPLIQUEE

Les « kpègjěná » ou les rachetés de la mort : une étude anthroponymique

BAKPA Mimboabe

mimboabe@yahoo.fr

&

PONTI Yendouyamin

yendouyamin@gmail.com

Université de Kara

Reçu le 30/03/2024 Accepté le 28/10/2024 Publié le 30/10/2024

Résumé

Le présent article traite des noms liés à la mortalité infantile en moba, une langue Gur parlée au nord du Togo et du Ghana, ainsi qu'au sud-est du Burkina-Faso. Selon certaines croyances, la mortalité infantile est parfois liée à des phénomènes mystiques qui tirent leur explication du monde insondable. À ce titre, pour déjouer la mort, les Moba adoptent une pratique de nomination qui consiste en « l'achat » du nouveau-né, en lui attribuant un nom non ordinaire. Le présent travail met en relief les noms ainsi attribués. L'objectif poursuivi est d'identifier les noms liés à la mortalité infantile, afin de mettre à nu leurs aspects linguistiques et sociolinguistiques. Pour y parvenir, l'étude s'appuie sur environ 150 noms liés à ce type de mortalité et s'inspire de Benveniste (1966) qui conçoit les noms propres comme remplissant les fonctions d'identification, mais aussi de classification sociale, d'attribution d'identité individuelle et de relation entre l'individu et la société. Ensuite, nous avons recours à Nida (1965) relativement aux principes de base qui favorisent une bonne analyse morphologique des mots d'une langue. Les résultats de cette étude font voir une pratique sociale bien ancrée, caractérisée par des anthroponymes morphologiquement riches. Au plan sociétal, plusieurs contingences président à l'attribution de ces anthroponymes, à caractère particulier.

Mots clés : anthroponyme, « rachetés de la mort », moba, Gur.

Abstract

This article deals with names related to infant mortality in Moba, a Gur language spoken in northern Togo and Ghana, as well as in southeastern Burkina Faso. According to some beliefs, infant mortality is sometimes linked to mystical phenomena that have their explanation in the unfathomable world. Therefore, to avoid death, Moba people adopt a nominating practice, which consists of «buying» the newborn baby, by giving him/her a non-ordinary name. This work highlights this kind of names. The aim is to identify names related to infant mortality, in order to expose their linguistic and sociolinguistic aspects. To achieve this, the study relies on about 150 names related to this type of mortality and is inspired by Benveniste (1966) who conceives the proper names as fulfilling the functions of identification but also social

classification, the attribution of individual identity and the relationship between the individual and society. Besides, we make use of Nida (1965) for the basic principles that promote a good morphological analysis of words in a language. The results of this study show a well-established social practice, characterized by morphologically rich anthroponyms. At the societal level, several contingencies preside over the attribution of these anthroponyms, which have a particular character.

Keywords: anthroponyms, "redeemed from death," moba, Gur.

Introduction

Le nom propre confère une identité à son porteur. En Afrique, il définit la personne au plan social et constitue, le plus souvent, le résultat d'une motivation : le nom qu'on attribue à l'enfant peut être lié à sa naissance, à une histoire, à un événement, à l'entourage, à une contingence de l'heure. Selon les croyances en milieu moba, la naissance d'un enfant n'est pas fortuite, car sa venue au monde est liée à plusieurs facteurs ou forces qui, parfois, dépassent la dimension humaine : au-delà de l'implication des géniteurs du bébé, les Moba croient à celle de Dieu, des ancêtres, des puissances numineuses, des génies, etc. C'est pour cela que la nomination d'un nouveau-né est parfois entourée de mystère. Selon L. Kantchoa (2018), les anthroponymes sont des éléments qui participent au patrimoine immatériel d'une communauté linguistique et constituent très souvent, pour leurs porteurs, des marques de leur appartenance à des entités culturelles. C'est bien évidemment le cas chez les Moba où les kpègjěná ou « rachetés de la mort » sont un type d'individus dont les noms traduisent une histoire de leur vie. Les noms portés par les « rachetés de la mort » sont appelés yomsana « noms d'esclaves » ou tinkpísana « noms de revenants ». Selon la tradition, ces noms leur sont attribués, afin de briser les liens de mort qui occasionnent le décès des enfants dès leur naissance ou avant leur arrivée dans le monde des vivants. Ces noms renferment des connaissances linguistiques et sociolinguistiques qui nécessitent d'être explorées. Il convient donc de se poser les questions de recherche suivantes : comment les « noms des rachetés » sont-ils attribués en milieu moba ? Quels sont les types de noms attribués ? Comment se présente la structure interne de ces noms ? De ces questions, l'on pourra répondre provisoirement que les « noms des rachetés » chez les Moba sont des termes linguistiquement riches qui répondent à des pratiques culturelles et traditionnelles de leur société. L'objectif de cette étude est donc d'identifier ces noms et de mettre en relief les richesses linguistiques et sociolinguistiques qu'ils renferment. Les Moba sont une communauté qui parle le moba, langue Gur qu'on retrouve au nord du Togo, plus précisément dans la région des Savanes (principalement dans les préfectures de Tône, de Cinkassé, de Tandjoaré, de Kpendjal-Ouest et le nord de la préfecture de l'Oti), ainsi qu'au nord du Ghana et au sud-est du Burkina Faso.

Le présent travail est organisé en deux sections fondamentales. La première évoque les cadres théorique et méthodologique. La deuxième établit les résultats de l'étude.

1. Approche théorique et méthodologique

Il est question dans cette section de présenter d'une part l'approche théorique et d'autre part l'approche méthodologique qui sous-tendent la présente étude.

1.1 Approche théorique

Notre étude aborde les anthroponymes sur le plan sociolinguistique et linguistique. Pour baliser théoriquement notre étude, nous convoquons une démarche éclectique s'appuyant aussi bien sur les tenants des théories anthroponymiques que linguistiques. En ce qui concerne l'anthroponymie, nous convoquons la théorie fonctionnelle de l'anthroponymie, telle que développée par E. Benveniste (1966) qui pense que les noms propres, à l'instar de toutes les unités linguistiques, remplissent les fonctions d'identification, mais aussi de classification sociale, d'attribution d'identité individuelle et de relation entre l'individu et la société. La conception de base de la théorie fonctionnelle de l'anthroponymie est que les noms de personnes ne sont pas que des étiquettes identifiant les individus. Ils remplissent des fonctions sociales, linguistiques et culturelles importantes dans les interactions humaines. Par ailleurs, nous avons recours à E. Nida (1965) relativement aux principes de base qui favorisent une bonne analyse morphologique des mots d'une langue.

1.2 Méthodologie

Afin de mener à bien notre analyse, nous avons effectué un travail de terrain en vue de collecter et organiser les données nécessaires.

1.2.1 Collecte des données

Les analyses que nous menons se basent sur un assemblage ou banque de données. Elles comportent fondamentalement les noms des rachetés en milieu moba. Provenant fondamentalement de sources orales, les données ont été collectées dans la communauté linguistique moba à Dapaong et à Kara, à travers une série d'entretiens, d'échanges, voire de causeries avec des informateurs dont l'âge est compris entre 50 et 80 ans. Ce qui nous a permis de recueillir 150 items et quelques témoignages liés aux noms des « rachetés de la mort ».

1.2.2 Traitement des données

Les données recueillies ont été transcrites selon le modèle de l'API (Alphabet Phonétique International) dans sa version de 2005. Ces données ont été organisées selon leur nature, à savoir les noms et les narrations liées à la pratique de nomination en milieu moba. C'est ce traitement qui a conduit à l'analyse dont les résultats sont ci-dessous présentés.

2. Résultats

Trois points fondamentaux sont meublent la présente section : le mode d'attribution des noms de rachetés de la mort, les types de noms de rachetés de la mort et l'analyse morphologique des noms en question.

2.1 Modes d'attribution des noms de rachetés de la mort

Chez les Moba, le nom est doté d'une force ou d'un pouvoir qui lie son porteur au monde réel et à celui invisible. Il revêt un caractère double à celui qui le porte : on peut se servir du nom pour exalter son porteur ou lui nuire. Les Moba pensent ainsi que le nom peut « suivre » son porteur. Cela signifie que le nom, selon sa nature, peut conférer du bien ou du mal à celui qui le porte. C'est pourquoi le processus de nomination chez les Moba est régi par des normes établies par la tradition. En effet, selon A. T. Lamboni (1987), chez les Moba, on ne faisait sortir le nouveau-né qu'après trois à quatre mois de sa naissance. Trois mois lorsqu'il s'agit d'un garçon et quatre mois lorsqu'il s'agit d'une fille. Courant ces mois, le sexe de l'enfant reste voilé et les anciens consultent les devins afin de s'assurer du véritable nom de l'enfant. Ce n'est qu'après sa sortie qu'on dévoile son sexe en lui attribuant un nom. La sortie et la nomination de l'enfant sont suivies des sacrifices pour honorer les ancêtres et implorer leur bénédiction et protection dans la vie de cet enfant. Ensuite, on élève le nouveau-né dans un autel propre à lui. Ainsi, il doit porter ce nom jusqu'à la fin de ses jours.

Toutefois, lorsqu'une femme met au monde un enfant qui meurt sans avoir eu de jeune frère ou sœur, ou en cas de fausse couche, le processus de nomination du prochain nouveau-né devient particulier. C'est là qu'intervient la nomination à travers le « rachat ». Lorsqu'on parle des noms de rachetés, on fait donc allusion à la croyance, à la métempsychose et à la réincarnation. Selon ces croyances, les Moba pensent que c'est l'enfant qui meurt sans jeune frère ou sœur qui revient lors de la prochaine conception de sa mère. Pour éviter qu'il « joue » avec ses parents, à travers ses « allers et retours » entre le monde des vivants et celui des morts, on procède à une cérémonie de « rupture des liens » qui consiste en le « rachat » du nouveau-né. Cette cérémonie a pour but de le détourner de ce « jeu » animé par l'enfant.

Par le passé, la cérémonie consistait d'une part, à « jeter » le nouveau hors de la concession pour qu'un passant d'un autre clan ou ethnie le « ramasse ». Ce passant attribue ainsi son nom ou le nom de son clan ou de son ethnie à l'enfant qu'il récupère. D'autre part, la mère, peu avant l'accouchement, quittait la maison familiale pour prêter allégeance à un clan ou à une ethnie autre que celle de son mari, dans le souci de barrer la route à la mort. L'enfant naîtra alors dans une famille appartenant à un autre clan ou une autre ethnie qui lui attribuera un nom.

En dehors de cette situation, les rachetés de la mort concernent les situations de décès d'un jumeau, d'un parent, d'un grand parent, peu avant la venue au monde d'un nouveau-né.

2.1.1 Premier mode : Cas de perte de bébé après l'accouchement ou de fausse couche

A ce niveau, la question est relative à une femme qui perd son enfant après l'accouchement, ou d'une série de fausses couches. La coutume en milieu moba pense que cela peut être signe de malédiction ou de mauvais sort. Ainsi, pour que ce sort soit rompu, on attribue à l'enfant, un nom dit « de racheté » ; le but étant de « démystifier l'enfant » et l'empêcher de repartir à chaque fois qu'il vient au monde : comme le souligne A. T. Lamboni (1987, p.13), « c'est l'âme d'un seul et même enfant qui revient sous diverses figures ». Selon l'auteur, le Moba ne croit pas que l'on puisse mourir définitivement. Pour le Moba, c'est incidemment que le phénomène de la mort survient. Et donc, c'est cette idée d'incident anormal qui est à l'origine ou la source de l'interrogatoire auquel on soumet le mort. Son but premier est la détermination avec précision du motif du départ subit de l'individu. La mort est considérée comme un autre monde dans lequel les individus s'y rendent lorsqu'ils quittent le monde de la faiblesse, visible ou des vivants. Ils ne meurent donc pas, ils changent de monde. En outre, il s'agit d'un déplacement d'une âme d'un individu à un autre, d'un ascendant à un descendant ou d'un enfant à un autre enfant. « Comme les enfants aiment beaucoup à jouer, il arrive donc que l'âme d'un seul et même enfant veuille s'amuser à se présenter plusieurs fois sous diverses figures à une mère », A. T. Lamboni (1987, p.14). Ainsi, afin de contraindre cet enfant de continuer son jeu, on l'affuble un nom de racheté de la mort.

L'objectif de l'attribution des noms de racheté est de sauvegarder la vie de l'enfant tout en rompant le mauvais sort ou la malédiction qu'engendre la mort au sein de la famille victime. De plus, ces noms ne s'attribuent pas ex-nihilo. Il y a un cérémonial qui conduit les anciens à consulter les dieux, comme nous l'avons souligné ci-dessus, afin de savoir s'il s'agit d'une malédiction engendrée par la mort ou si ces décès sont liés à d'autres facteurs sociaux. C'est donc le résultat de la consultation qui détermine l'attribution ou non des noms des rachetés. En outre, la plupart du temps, il peut advenir que le devin précise le clan qui peut « acheter » ce nouveau-né, car, comme le disent certains informateurs, « ce n'est pas tous les nouveau-nés qui acceptent n'importe quel clan ». L'enfant peut ne pas être destiné à un clan quelconque et si ce clan « l'achète », il perdra encore une fois la vie. Selon A. T. Lamboni (1987, p. 7), « c'est dans le but d'uniformiser les tendances, sinon, d'aplanir les divergences que l'on mandate dès la naissance d'un enfant, le plus vieux de la famille ou du lignage auprès d'un devin pour qu'il identifie l'enfant et lui trouve un nom ». Pour l'auteur, le nom de cet enfant sera donc fonction de la décision ou de ce que le devin aura dit : le nouveau-né portera un nom se référant aux qualités de l'ancêtre qu'il incarne (ni miel « l'ancêtre incarné »), s'il est établi qu'il y a un lien intrinsèque ou qu'il y a eu un ancêtre intermédiaire de source de vie, ou un simple nom s'il s'agit d'un enfant venu au monde sans incarnation.

Le système d'attribution des noms de rachetés, s'opère en deux phases durant deux naissances successives : dans la première phase, si l'enfant qui naît est un garçon « racheté » du clan Malb, on peut le nommer par exemple « Malja » (garçon du clan Malb). S'il s'agit d'une fille, elle recevra le nom « Malpuo » (fille du clan Malb). Dans la deuxième phase, peu importe le sexe

du prochain enfant, il/elle sera nommé(e) « Mal-léng/lenn » (le rajout du clan Malb). Après ces phases, le prochain enfant de la lignée ne reçoit plus de noms de « racheté ». Il peut recevoir un nom ordinaire, puisqu'on sous-entend qu'en temps normal, la malédiction est levée. C'est le cas des exemples ci-dessous.

(1)

a) cinbiãja

/clan tchinbiam-homme/
« homme du clan tchinbiam »

b) cinbiãpua

/clan tchinbiam-femme/
« femme du clan tchinbiam »

c) cinbiãléng

/clan tchinbiam-ajout/
« ajout/remise du clan tchinbiam »

Ainsi, selon l'ordre d'arrivée des enfants, il peut y avoir alternance entre les deux premiers noms (a et b). Si c'est une fille en première position, on aura l'ordre selon l'exemple ci-dessus b), a), c). Mais si c'est un garçon en première position, on aura l'ordre a), b), c). La référence en c) vient toujours en dernière position.

En dehors du fait de se référer au clan, on peut décider attribuer à cet enfant d'autres noms de racheté n'ayant pas trait au clan comme dans les exemples suivants.

(2)

a) tinkpiil

/terre-apparemment.cl.10/

« revenant »

b) kankpé

/NEG-mourir/
« qui ne meurt pas »

c) kpiénmam

/cadavre/mort-doux.cl12/

« le bon mort »

Il est donc clair après avoir décortiqué les structures de ces différentes illustrations, qu'elles ont un caractère purement mystique, et donc relatives à la mort.

2.1.2 Deuxième mode : Cas d'un décès au sein la famille

Le lien qui unit les vivants et les morts est très respecté et pris au sérieux chez les Moba. Le surnaturel et le sacré sont au rendez-vous. Par exemple, lorsqu'une femme attend un enfant dans une famille, et par malheur, on assiste à la perte d'une personne âgée (cela peut être le père, le grand-père, la grand-mère, l'oncle paternel, etc.), le nouveau-né portera le nom du défunt parent. Le nom ordinaire n'est pas conseillé dans ce cas. Ainsi, soit le bébé reçoit le nom du défunt parent ou carrément un autre nom de racheté puisqu'on considère l'enfant en question comme une réincarnation de la personne disparue. C'est un hommage. En outre, il en va de même si c'est après l'accouchement que l'on perd ce membre au sein de la famille avant l'attribution d'un nom à cet enfant. Bref, c'est comme l'annonce d'un décès après une naissance ou d'une naissance après un décès. Dans l'un ou l'autre cas, le moba a recours à cette typologie de nom classée parmi les noms de racheté. Est-il que, dans la communauté moba, les enfants proviennent directement ou indirectement de la transformation des ancêtres selon certains informateurs. Pour A. T. Lamboni (1987), le plus souvent, c'est un élément de l'être qui se réincarne, en général, la force vitale qui est le symbole total de l'être. En effet, tout se passe selon l'auteur comme dans la génétique moderne avec le jeu des chromosomes et des gènes dans la généalogie familiale. Pour finir, l'auteur estime que l'on a affaire à un processus cyclique indéfiniment renouvelé dans lequel la réincarnation est considérée comme une bénédiction de l'ancêtre.

(3)

a) babodin

/père-disparaitre-moi/

« (mon) père a disparu »

b) jabodin

/grand-mère-disparaitre-moi/

« (ma) grand-mère a disparu »

c) baguun

/père-protéger/

« mon père veille sur moi (me protège) »

Le processus de nomination à ce niveau est très pointu. Dans l'exemple a) et b), l'on évoque clairement le fait que le papa ou la grand-maman soit morte avant l'arrivée du nouveau-né.

Ainsi, pour véhiculer ce message, le nouveau-né reçoit un nom qui évoque cette situation malheureuse.

Selon A. T. Lamboni (1987), il faut préciser que le nom pour les parents est un moyen de concrétiser leurs attitudes vis-à-vis de la société, de la vie, des ancêtres, voire de Dieu. L'individu doit porter éternellement son nom car, ce nom est un condensé d'une sagesse, d'un discours, d'un événement, d'une situation particulière ou d'une histoire qui aurait particulièrement retenu l'attention des parents.

2.1.3. Troisième mode : Cas des jumeaux séparés par la mort (ou d'infécondité/ d'infertilité)

Encore appelés **kõ sana** « noms d'initiés », ces noms sont attribués également aux jumeaux dont l'un meurt, afin d'empêcher, comme nous l'avons souligné plus haut, l'esprit du jumeau mort de revenir emporter celui du vivant.

(4)

Si c'est un garçon

a) kōbat « Kombaté »

b) bōbōm « Bomboma »

c) laal « Laré »

Si c'est une fille

kōjid « Kondjite »

kōdug « Kondougue »

tājom « Tandjome »

Ainsi, les noms kōbat, bōbōm et laal sont attribués aux garçons tandis que kōjid, kōdug et tājom seront attribués aux filles.

Par ailleurs, il arrive des situations où la femme est inféconde. Pour juguler le mal, le premier recours est le couvent courant lequel, la femme est sensée tomber enceinte. L'enfant issu de la prophétie de ce couvent reçoit un nom relatif au couvent « kō sãn ». En réalité, c'est une sorte d'initiation qui consiste à « purifier l'âme de l'initié ». En général, les Moba ont deux rites initiatiques. Le premier appelé « mal kōnd » (littéralement « couvent des Malb ») est réservé aux adolescents ou aux jeunes adultes. En plus d'être purifié, le jeune initié reçoit des éléments d'éducation sociale. Le deuxième « pāpā kōnd » (initiation des Panpam) quant à lui concerne les adultes, mais avec la même finalité. L'initié, encore appelé "kōg" abandonne son ancien nom pour adopter son nouveau nom d'initié "kō sãn" A. T. Lamboni (1987). La femme inféconde peut donc passer par la courroie de cette initiation afin d'être purifiée et de retrouver sa fécondité. L'enfant qui vient au monde grâce à ces rites reçoit un "kō sãn" ou « nom d'initié ».

2.2 Les types de noms de rachetés

Les Moba utilisent plusieurs stratégies dans le processus de d'attribution des noms de rachetés. Nous en distinguons trois types.

2.2.1 Les noms de rachetés relatifs au clan

Ils sont les plus répandus et les plus utilisés. En ce qui concerne ces noms, certains locuteurs décident pour la plupart du temps de ne pas en faire usage après la perte d'un enfant. Ils donnent un nom ordinaire au nouveau-né. Mais lorsque le même évènement malheureux se reproduit, les parents sont obligés de procéder de façon cérémoniale à l'attribution d'un nom de racheté. Et souvent, on considère que cet enfant n'est pas destiné à grandir dans le clan de ses parents biologiques, d'où l'urgence de « lui faire acheter » par un clan voisin qui lui attribue son nom. Ainsi, le sort ou la malédiction est rompu. À ce niveau, on peut parler des noms claniques. Est-il que ces noms se logent dans la catégorie des noms de rachetés.

(5)

a) nakolja

/clan nakolb-homme/

« homme du clan nakolb »

b) kuntoja

/clan kuntom-homme/

« homme du clan kuntom »

c) malja

/clan malb-homme/

« homme du clan malb »

Au-delà des noms claniques, il y a des noms issus d'autres groupes ethniques voisins ou non voisins des Moba. C'est ce qui explique le fait que certains Moba portent des noms gurma, peuls, mossi, kabiyès, tem, etc.

2.2.2 Les noms de rachetés relatifs aux objets

En dehors du clan ou de l'ethnie, le peuple moba fait usage des objets pour nommer les enfants afin de détourner l'esprit de la mort qui hante l'enfant. Les objets sont donc des outils de référence dans le processus d'attribution des noms dans cette situation. L'esprit de la mort ne pourra plus reconnaître l'enfant et donc ne pourra plus le « ramener dans le monde des morts ».

(6)

a) káòg

« tombeau »

- b) tánpēn « dépotoir »
 c) tán « pierre »

Compte tenu du caractère dépréciatif de ces noms, très peu d'individus les attribuent à leurs enfants, bien qu'ils servent à « protéger les nouveau-nés contre la mort ». Selon les sources orales, ces types de noms quelque peu « sévères » sont attribués aux enfants qui « renaissent plus de deux fois ».

2.2.3 Les noms de rachetés relatifs aux localités

Pour déjouer la mort, les Moba ont également recours au système de dénomination relative aux localités. A ce niveau, l'enfant « acheté » reçoit le nom d'une localité qu'il portera jusqu'à la fin de sa vie. Ces localités sont le plus souvent les lieux d'origine d'un clan ou d'une ethnie.

(7)

- a) kɔ́lbɔ̀ng «Korbongou » (village situé à l'est de Dapaong)
 b) wólùg « Worgou » (quartier sud de Dapaong)
 c) waga «Ouagadougou » (Burkina Faso)

Les deux premiers (a et b) relèvent respectivement des clans Kuntom et gbanyoba qui sont respectivement originaires de Korbongou et de Worgou (dans préfecture de Tône, au Nord du Togo), tandis que le dernier (c) indique l'ethnie Mossi, originaire de Ouagadougou au Burkina Faso.

2.2.4 Les noms de rachetés relatifs aux animaux

Ces noms se rapportent au totem des clans qui récupèrent ou « rachètent » le nouveau-né. Ainsi, on a des noms comme :

(8)

- a) bong « âne » qui caractérise le totem du clan « Diyob » ;
 b) sangbann « chien » qui caractérise le totem du clan « Sankpélb » ;
 c) kɔ́l « hyène » qui caractérise le totem du clan « Kuntom ».

2.2.5 Les noms métaphoriques

Les noms métaphoriques sont des constructions fortes qui sont utilisées après une série de « rachats ».

(9)

- a) kummiēt « la mort en a assez »
 mort-dégoûté
 b) sanagben « les noms sont finis »

noms-finir

- c) tingmiiet « la terre en a assez »
terre- dégoûté

En a), la mort est comparée à une nourriture qui dégoûte les humains, suite à l'abondance ou à la fréquence de décès. Il s'agit d'un usage linguistique qui « fait croire à la mort qu'elle a fini d'« assouvir sa soif » et qu'elle peut cesser d'agir. En c), il en est de même pour la terre qui reçoit le cadavre, après la mort. On tente de dire ainsi à la mort que la terre n'a plus besoin de cadavre qu'elle lui envoie. En b) ce nom est attribué lorsque, malgré les « rachats », la mort continue par frapper. Les parents ou les « nominateurs » diront donc que « les noms sont finis (sanagben) ». Il s'agit d'une imploration indirecte à Dieu, en vue de juguler le mal.

2.3 Analyse morphologique des noms des rachetés

Le moba est une langue à structure morphologique complexe. Comme l'indique M. Bakpa (2017), les noms propres peuvent être simples ou complexes. Dans cette sous-section, il est question de relever les différentes structures des noms de rachetés. On y trouve des unités simples et celles complexes (à savoir des unités phraséologiques, des composés et des dérivés).

2.3.1 Les unités simples

Les unités dites simples à ce niveau ne se réduisent qu'à un seul monème et se suffisent à elles-mêmes. Pour ainsi dire que l'on a affaire qu'à une seule unité lexicale.

(10)

- a) káòg « tombeau »
b) tánpēn « dépotoir »
c) tán « pierre »

Selon Kantchoa (2006), ces unités significatives minimales ne peuvent être réduites en de plus petites unités significatives sans altérer le sens. C'est donc une des caractéristiques propres à ces unités dites simples dans la langue.

2.3.2 Les unités complexes

Pour ce qui concerne les unités complexes, nous avons des composés et des unités phraséologiques.

2.3.2.1 Les composés

Les unités composées ont une structure interne composée de deux ou plus de deux bases lexicales. Les termes qui les composent ont une certaine autonomie dans la langue.

(11)

a) búl-ɲáá.b`

/disparaître-laisser.cl2/

« il leur a échappé »

b) jǎá-pùó

/yanga-femme/

« femme yanga »

c) jǎgbá-jùá

/djangbiab-homme/

« homme issu du clan djangbiab »

Les unités ainsi formées sont le résultat de l'action de combinaison de deux ou plusieurs unités significatives. En a), le nom est composé de deux verbes et d'un pronom mis pour un nom, donnant une structure V-V-N. En a) et c), il s'agit deux noms, donnant lieu à un composé de structure N-N.

2.3.2.2 Les unités phraséologiques (ou conglomérés)

Selon A. Haloubiyou (2016, pp. 54-55) « au plan sémantique, l'unité lexicale que constitue le congloméré désigne une nouvelle réalité extralinguistique différente de celle référée par ses constituants pris isolément ». Notons qu'il s'agit ici des noms formés en suivant l'ordre syntaxique d'un énoncé. Ainsi, selon K. E Péré-Kewezima et Y. Takounadi (2019), l'on peut identifier à l'intérieur, le sujet, le verbe et parfois l'objet.

(12) :

a) bá-bód-in

/père-disparaître-moi/

« (mon) père a disparu (m'a abandonné) »

b) sanagbén

/nom(plu)-terminer/

« les noms sont finis »

c) bá-gùù-n

/père-protéger-moi/

« (mon) père veille sur moi (me protège) »

Il est donc clair, à travers ces exemples, que toutes ces unités présentent les mêmes caractéristiques syntaxiques d'un énoncé dans la langue moba (cf. L. Kantchoa 2006). Ainsi, nous avons des phrases déclaratives dans des exemples ci-dessus avec un sujet implicite qui se manifeste par son absence.

Conclusion

L'étude des noms de « rachetés de la mort » en milieu moba nous offre un répertoire de termes culturellement et linguistiquement riches. La croyance qui préside au « rachat » d'un nouveau-né veut que cela se passe dans un contexte de combat contre la mort ou de rupture de lien d'un individu entre le monde réel et celui des non-vivants. Chez les Moba, les yomsana « noms d'esclaves » ou tinkpisana ou noms de revenants sont généralement attribués dans un contexte où la mort constitue une hantise à chasser ou à évacuer. L'objectif de l'étude était d'identifier ces noms, afin de décrire leurs aspects linguistiques et sociolinguistiques. Les résultats font voir trois modes d'attribution des noms de rachetés chez les Moba. Organisés en cinq types, ces noms sont considérés comme renfermant un pouvoir qui fait obstacle à la mort pour protéger son porteur. Au plan linguistique, l'analyse révèle que les termes qui caractérisent les noms des « rachetés de la mort » sont tout autant simples que complexes, avec donc des unités composées et celles phraséologiques.

Quelques noms des rachetés de la mort en moba

kummiet	« la mort en a assez »
káòg	« (le) tombeau »
sanagben	« les noms sont finis »
tánpēn	« (le) dépotoir »
tán	« pierre »
tinkpiil	« revenant »
babodin	« (mon) père a disparu »
jabodin	« (ma) grand-mère a disparu »
baguun	« mon père veille sur moi (me protège) »
bulḡaab	« abandonné »
kankpe	« ne meurt pas »
cābaciõg	« grand chef »
cinbiãja	« homme du clan Tchimbiam »
cinbiãpua	« femme du clan Tchimbiam »

cinbiälén	« ajout (fille/garçon) du clan Tchimbiam »
nakɔlpua	« femme du clan Nakɔlb »
nakɔlja	« homme du clan Nakɔlb »
jããja	« homme mossi »
jããpuo	« femme mossi »
jãgbaja	« homme du clan Djangbiab »
jãgbapuo	« femme du clan Djangbiab »
jãgbalén	« ajout du clan Djangbiab »
kuntoja	« homme du clan Kountom »
kuntopuo	« femme du clan Kountom »
kuntolén	« ajout du clan Kountom »
kõbõjua	« homme gangan»
kõbõpuo	« femme gangan »
kõbõlén	« ajout des gangan »
malja	« homme du clan Malb »
malpuo	« femme du clan Malb »
mal-lén	« ajout du clan Malb »
jãbãja	« homme du clan Malb »
búlɲááb	« parti les laisser »
nakpelug	« nom de localité »
ɲanbat	« roi de Nano »
janja	« homme du clan yana (mossi) »

Actes du colloque sur les langues maternelles

sankalja	« homme issu du clan sankalb »
sankalpuo	« femme issu du clan sankalb »
sankaleng	« ajout du clan sankalb »
flinjoa	« homme du clan des peuls »
jintagja	« homme de bon cœur »
sankpeja	« homme du clan des singes (localité de Nadégré à Dapaong) »
sankpepuo	« femme du clan des singes (localité de Nadégré à Dapaong) »
sankpeleng	« (homme/femme) remise ou ajout du clan des singes »
kpanajua	« l'homme de Pana »
puoljua	« l'homme de derrière (de l'est) »
kɔlbɔ̃ng	« nom de localité située au nord-est de Dapaong »
jabɔ̃ɲjua	« homme du clan jalbɔ̃nm »
wolugjua	« l'homme de Worgou »
wolug	« Localité de Dapaong »
wolugsakpan	« Sakpan de Worgou »
sāmbiuug	« Nom de divinité (fétiche) »
kpiémam	« Esprit de bonté »
wɔgudug	« Ouagadougou (donc issu du clan Mossi du Burkina-Faso) »
muadl	« Mossi »
muarjua	« homme du clan mossi »
muarpuo	« femme du clan mossi »
kpana	« Pana (localité du l'est de Dapaong) »
kpanajua	« l'homme de Pana »

kpanajua	« femme de Pana »
cabin	« dis-moi au revoir »
jalbɔbad	« roi du clan Yalbom »
jalbɔja	« homme du clan Yalbom »
jalbɔpuo	« femme du clan Yalbom »
jalbɔleng	« ajout du clan Yalbom »
kɔ̃bat	« Kombaté »
kɔ̃jid	« Kondjite »
bɔ̃bɔ̃m	« Bomboma »
kɔ̃dug	« Kondougue »
laal	« Laré »
tãjom	« Tandjome »
sànàgbén	« les noms sont finis »
dijuol	« personne du clan Diyob)
dijojua	« homme du clan Diyob »
dijopuo	« femme du clan Diyob»
sabdaan	« nom donné au clan Gbanyoba »
kummiet	« la mort en a assez »
tingmiet	« la terre en a assez »

Références bibliographiques

BAKPA Mimboabe, 2017, « Morphologie des hypocoristiques en moba », Université de Bouaké, Paris, France, pp. 48-58.

BENVENISTE Émile, 1966, Problèmes de linguistique générale, Paris, N.R.F., Bibliothèque

des sciences humaines.

BUILLES J. Michel, 1998, *Manuel de linguistique descriptive*, Nathan University.

EUGENE A. Nida, 1965, *Morphology: the descriptive analysis of words*, Edition, 2, reprint, Publisher, University of Michigan Press, Original from, Pennsylvania State University, Digitized, Jul 21, 2010.

CORMIER Agathe. « Que deviennent les noms propres ? » *Cahiers de Lexicologie*, 2014, La sémantique en France : un état des lieux, 115, pp.141-159. [\(halshs-01734662\)](#)

GBLEM-POIDI Massanvi Honorine et KANTCHOA Laré, 2012, *Les langues du Togo état de la recherche et perspectives* (Édition revue, corrigée et augmentée), Préface de Jacques Nicole, L'Harmattan.

HALOUBIYOU Assolissim, 2016, *Etude comparée de la détermination nominale dans deux langues Gur du Togo : le kabɔye et le moba*, Thèse pour l'obtention du Doctorat Unique, Université de Lomé.

KANTCHOA Laré, 2006, *Description de la langue moba : Approche synchronique*, Thèse pour l'obtention du Doctorat Nouveau Régime, Tome 1, Université de Lomé (Togo).

KANTCHOA Laré, 2018, « Anthroponymes moba issus du calendrier de la semaine arabo-musulmane : étude linguistique et sociolinguistique », Numéro 3 / 2018, LASODYLA-REYO.

KRIPKE Saul, 1982, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit.

LAMBONI A. Thomas, 1987, *Noms et personnalité chez les Moba*, Evêché de Dapaong.

ARONOFF Mark & FUDEMAN Kirsten, 2012, *What is morphology?* 2nd ed., Wiley-Blackwell, Ltd.

PERE-KEWEZIMA Kokou et TAKOUGNADI Yoma, 2019, « Le phénomène de surnom en milieu kabiyè, une analyse linguistique et sociolinguistique », Université de Lomé (Togo) et Université de Kara (Togo).

TSHIALA Lay, 2011, *La dynamique des anthroponymes chez les ding de la république démocratique du Congo (1885 – 1960)*, Thèse pour l'obtention du grade de docteur ès lettres, Institut d'ethnologie, Université de Neuchâtel.